

les sacrements, mais les prêtres catholiques ne peuvent les secourir sans s'exposer à être immédiatement déportés en Sibérie. Cette situation violente ne saurait durer et comme le schisme moscovite ne cédera pas, il est bien à craindre qu'au bout d'une génération, de deux tout au plus, ces malheureux, abandonnés sans prêtres, sans culte, sans sacrements, ne se laissent entraîner peu à peu à l'apostasie.

Les diocèses du rit latin ne sont guère moins éprouvés. A chaque instant, des familles leur sont enlevées et inscrites d'office sur les registres de l'Eglise orthodoxe. On va chercher dans le passé ceux dont le père, le grand-père même, appartenaient autrefois au rit ruthène. Au commencement du siècle, sous les persécutions de l'archevêque de Mohilew, plusieurs milliers de familles embrasèrent le rit latin ; bon gré, mal gré, leurs descendants sont déclarés orthodoxes. La conscience n'a rien à voir ici. C'est affaire de bureaucratie et d'administration. Après cela, les nouveaux convertis sont bien libres de ne jamais mettre le pied dans l'église schismatique ; mais malheur à eux, s'ils s'avisent de faire acte de catholicisme. La loi qui punit de l'exil et de la confiscation toute personne qui sort de l'Eglise officielle, leur serait immédiatement appliquée. Quant au prêtre catholique qui se hasarderait à leur administrer les sacrements, il serait déporté en Sibérie. C'est à l'aide de ce procédé apostolique que l'orthodoxie moscovite arrache chaque année au catholicisme des millions d'enfants qui sont irrévocablement perdus pour lui.

Depuis 1873, le gouvernement russe a inventé contre les catholiques une nouvelle machine. C'est l'emploi de la langue russe dans la prédication, la prière publique et l'administration des sacrements. A plusieurs reprises, la cour de Rome, importunée à ce sujet, a déclaré qu'elle ne voulait rien décider sur ce point sans s'être entendue au préalable avec les évêques. On s'est passé, comme d'habitude, du consentement du Pape. Les évêques qui ont manqué de complaisance ont été exilés et l'on a mis à leur place, comme à Wilna, des intrus qui, trouvant l'occasion de faire une bassesse se sont bien gardés de la laisser échapper. Quant au peuple catholique, il a déclaré plusieurs fois qu'il préférerait se passer de prêtres et de sacrements plutôt que d'accepter le rituel russe. On ne peut donc douter que, dans l'état des esprits, l'introduction de la langue russe dans les églises ne soit la ruine de ce qui reste de catholicisme en Pologne.

En 1877, l'ambassadeur de Russie, ayant appris que Pie IX allait stigmatiser de nouveau la Russie, demanda que le S. Pontife